

# *Semaine n°3 de Jean RACINE*

*Du lundi 18 septembre au samedi 23 septembre 2023*



## **La Palais Garnier et son ballet**



**Créé en 1669 sous l'impulsion de Jean-Baptiste Colbert, à l'époque du règne de Louis XIV, le Ballet de l'Opéra de Paris est devenu au fil des siècles une véritable institution dans le milieu de la danse classique.**

**De 1821 à 1873, l'Opéra s'installe dans la salle Le Peletier où il connaît une période fastueuse au cours de laquelle s'épanouit le « grand opéra » français et le ballet romantique. Après « l'incendie de cette salle », un nouvel Opéra est inauguré en 1875 : nommé le Palais Garnier.**

## Le ballet



Comme l'art lyrique, le ballet connaît une période fastueuse. Le chorégraphe Philippe Taglioni met en scène le premier ballet entièrement dansé sur pointes par sa fille Marie Taglioni : *La Sylphide*. C'est aussi dans cette œuvre que le costumier Eugène Lami crée des tutus longs, devenus emblématiques du ballet romantique. Les codes du ballet romantique sont posés : un amour impossible, une structure en deux actes dont le dernier est un « ballet blanc », l'usage du tutu et des pointes, une atmosphère souvent fantastique. Autant de codes qui fascinent l'époque. Les bourgeois viennent retrouver les ballerines au Foyer de la danse, l'imagination des artistes s'enflamme : ainsi, l'écrivain Théophile Gautier s'éprend de la ballerine Carlotta Grisi et rédige pour elle le livret de *Giselle* dont la chorégraphie de Jules Perrot et Jean Coralli est créée en 1841.



## **Le 28 juin 1669 Louis XIV fonde l'*Académie Royale de Musique*, actuel Opéra National**

De tous les rois de France, Louis XIV fut sans conteste le mieux placé pour créer une Académie musicale. Il aimait la musique, il aimait le grand spectacle et il aimait danser. Il s'était produit à 15 ans sur scène dans le rôle du Soleil dans le « *Ballet de la Nuit* » en 1653. De là lui vint le surnom de Roi-Soleil, c'était un élément de réponse à son surnom !

Dès 1661, Louis XIV fonde l'*Académie Royale de la Danse*. Et le 28 juin 1669, à l'apogée de son règne, il fonde l'*Académie Royale de Musique* par lettre patente. 350 ans plus tard, cette institution est plus vivante que jamais sous l'appellation d'*Opéra National*...

En 1671, l'académie de musique est administrée par de Jean-Baptiste Lully, artisan de la création de l'opéra français.

Sous l'impulsion de Louis XIV, il imagine un spectacle total mêlant à parts égales la poésie, la musique, la danse et la machinerie de théâtre.

## Préambule

## Le planning

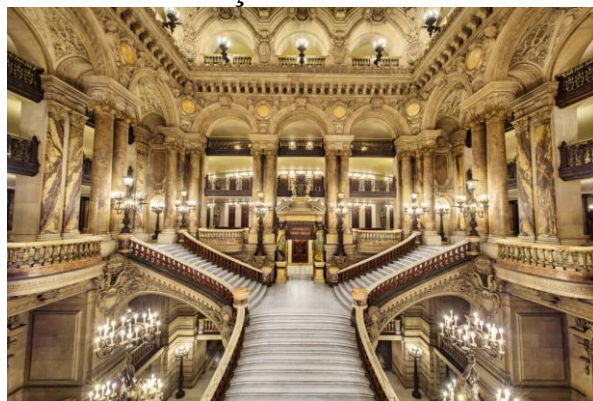
### Lundi 18 septembre

**8h15 – 10h10** : Evaluation en Français salle 04 avec les 6<sup>ème</sup> 1

**10h25 – 12h20** : Evaluation en Français salle 04 avec les 6<sup>ème</sup> 4

**13h00 – 14h00** : Heure syndicale

**13h05 – 15h00** : Evaluation en Français salle 04 avec les 6<sup>ème</sup> 3



**17h00 – 23h15 environ** : Visite du Palais Garnier avec les élèves de la section Danse niveau 3<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup>.



Répétition des danseurs de l'Opéra de Paris

## Mardi 19 septembre

**8h15 – 10h10** : Evaluation en Français salle 04 avec les 6<sup>ème</sup> 2  
**10h25 – 12h20** : Evaluation en Français salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 2  
**13h05 – 15h00** : Evaluation en Français salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 5  
**13h05 -14h00** : Chorale du collège, salle de Musique  
**15h20 – 17h15** : Evaluation en Français salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 3

## Mercredi 20 septembre

### Journée nationale du sport scolaire (JNSS)



La Journée du sport scolaire est un événement national dont l'objectif est de promouvoir les activités des associations et fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves et du monde sportif local.

**13h00 – 14h00** : AS JO, jeunes Reporters, au gymnase Gaillon  
**13h00 – 14h15** : AS Basket-Ball  
**14h15 – 15h30** : AS Basket-Ball  
**13h00 – 14h30** : AS Groupe 1 Danse  
**14h30 – 16h00** : AS Groupe 2 Danse  
**15h30 – 17h30** : AS Volley-Ball, au gymnase Gaillon

## Jeudi 21 septembre

**8h15 – 10h10** : Evaluation en Français salle 04 avec les 6<sup>ème</sup> 5  
**10h25 – 12h20** : Evaluation en Français salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 4  
**13h00 – 14h00** : AS JO, jeunes Reporters, au gymnase Gaillon  
**13h00 – 14h00** : AS Volley-Ball, au gymnase Gaillon  
**15h20 – 17h15** : Evaluation en Français salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 6

## Vendredi 22 septembre

**8h15 – 10h10** : Evaluation en Français salle 04 avec les 6<sup>ème</sup> 6

**10h25 – 12h20** : Evaluation en Français salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 1

**15h20 – 16h15** : AS Badminton

**16h20 – 17h15** : AS Badminton

## Samedi 23 septembre



Les prévisions

**Du lundi 11 septembre au vendredi 29 septembre** : Evaluations des élèves suivant le niveau 6<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup>.

### **Du lundi 18 septembre au samedi 7 octobre.**

Instituées par la circulaire n°2013-117 du 29 juillet 2013 et renforcée par les circulaires n°2014-092 du 16 juillet 2014 « Favoriser l'engagement des élèves » et n°2016-132 du 9 septembre 2016 « Pour un acte II de la vie lycéenne », les semaines de l'engagement se déroulent cette année du 18 septembre au 7 octobre 2023.

C'est l'occasion de sensibiliser aux différentes formes que peut prendre l'engagement des collégiens, leurs droits et leurs devoirs, de faire le bilan aussi des actions menées et de faire émerger celles à venir, en écoutant les propositions des élèves.



**Mercredi 20 septembre 8h00 -13h00 environ : Sortie à la Philharmonie de Paris 75019**



Afin d'assister à une répétition générale de l'orchestre, avec les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> musicollégien.

**Lundi 25 septembre :**

**10h25 – 12h20 :** Evaluation en Mathématiques salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 1

**Mardi 26 septembre :**

**18h00 :** Conseil d'administration

**8h15 – 10h10 :** Evaluation en Mathématiques salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 4

**10h25 – 12h20 :** Evaluation en Mathématiques salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 2

**13h05 – 15h00 :** Evaluation en Mathématiques salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 6

**Mercredi 27 septembre :**

**10h25 – 12h20 :** Evaluation en Mathématiques salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 5

**Jeudi 28 septembre :**

**8h15 – 10h10 :** Evaluation en Mathématiques salle 04 avec les 4<sup>ème</sup> 3

**Du lundi 9 octobre au samedi 14 octobre :** La semaine de la démocratie scolaire.

**Mardi 10 octobre :** Cross des élèves l'après-midi

**Mardi 21 novembre :** 16h25- 19h00 environ remise des tablettes niveau 6<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup>



**Jeudi 21 décembre : 19h concert des élèves à Notre Dame du Chêne Viroflay**



**Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre ou bien du mardi 19 décembre au samedi 23 décembre 2023 : Stage des élèves de 3<sup>ème</sup>, la convention est sur le site internet.**

Les Informations diverses



**A vous de jouer!**

**Vous aimez le théâtre? Alors, rejoignez-nous à l'atelier du mardi de 17h20 à 19h !**

**Cours d'essai**

**le mardi 19 septembre.**

**Indiquez votre nom à Mme Lacoste, en salle 107 pour le cours d'essai.**



Animé par Mme Lacoste en lien avec le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'atelier développera un travail sur le corps, la voix, l'espace; il mêlera improvisations, interprétations de textes et créations collectives.





La vaccination contre les papillomavirus (HPV) est recommandée par la Haute autorité de santé pour toutes les filles et tous les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus. Elle prévient jusqu'à 90 % des infections HPV, souvent non symptomatiques mais à l'origine de lésions précancéreuses et/ou de cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin et de l'anus. La vaccination contre les HPV est l'une des seules vaccinations existantes contre les lésions précancéreuses et les cancers.

L'efficacité de ce vaccin est observée dans de nombreux pays où la couverture vaccinale des jeunes adultes est élevée. Depuis plus de 10 ans, plus de 6 millions de doses ont été prescrites en France et plus de 300 millions dans le monde. Comme pour tous les vaccins, le vaccin contre les papillomavirus humains fait l'objet d'un suivi par l'Organisation Mondiale de la Santé qui reconnaît son excellent profil de sécurité.

Aujourd'hui en France, la couverture vaccinale reste bien en deçà de l'objectif de 80% à l'horizon 2030 fixé dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers, puisqu'elle n'est que de 41,5% chez les filles et de 8,5% pour chez les jeunes garçons – pour lesquels la vaccination n'est effective que depuis deux ans.

Pour franchir une étape essentielle dans la prévention des cancers, le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont décidé de déployer une grande opération de vaccination à compter du mois d'octobre 2023 sur tout le territoire dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat volontaires, grâce à la mobilisation des agences régionales de santé, des rectorats, de la communauté éducative et des professionnels de santé.

## Vaccination contre les papillomavirus humains :

**M Gabriel Attal, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et M Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et de la Prévention, lancent une campagne d'information nationale**



A la suite de l'annonce du président de la République, en février dernier, de généraliser la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) pour tous les élèves de 5<sup>ème</sup> dès la rentrée 2023, une opération de vaccination sera lancée dans près de 7000 collèges à partir du mois d'octobre. Afin de sensibiliser parents et élèves et de faire de cette opération de vaccination une réussite, le ministre de la Santé et de la Prévention et le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse annoncent le lancement d'une grande campagne d'information à compter du lundi 4 septembre.

Portée par l'Institut national du cancer (INCa), cette campagne d'information sera déployée en métropole et dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer.

Déjà informés en juin dernier de la mise en place de la généralisation de la vaccination, les parents des élèves de 5<sup>ème</sup> recevront un kit d'information incluant la demande d'autorisation parentale.

La vaccination contre les HPV est recommandée par la Haute autorité de santé pour toutes les filles et tous les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus. Elle prévient jusqu'à 90 % des infections HPV, souvent non symptomatiques mais à l'origine de lésions précancéreuses et/ou de cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin et de l'anus. La vaccination contre les HPV est l'une des seules vaccinations existantes contre les lésions précancéreuses et les cancers.

L'efficacité de ce vaccin est observée dans de nombreux pays où la couverture vaccinale des jeunes adultes est élevée. Depuis plus de 10 ans, plus de 6 millions de doses ont été prescrites en France et plus de 300 millions dans le monde.

Comme pour tous les vaccins, le vaccin contre les papillomavirus humains fait l'objet d'un suivi par l'Organisation Mondiale de la Santé qui reconnaît son excellent profil de sécurité.

Aujourd'hui la couverture vaccinale reste bien deçà de l'objectif de 80% à l'horizon 2030 fixé dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers, puisqu'elle n'est que de 41,5% chez les filles et de 8,5% pour chez les jeunes garçons – pour lesquels la vaccination n'est effective que depuis deux ans-.

Pour franchir une étape essentielle dans la prévention des cancers, le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont décidé de déployer une grande opération de vaccination qui se déploiera à partir du mois d'octobre sur tout le territoire dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat volontaires, grâce à la mobilisation des agences régionales de santé, des rectorats, de la communauté éducative et des professionnels de santé.

Les équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination seront déployées dans les établissements pour vacciner les collégiens, après autorisation parentale. Deux doses de vaccin, à 6 mois d'intervalle au minimum, sont nécessaires pour les protéger efficacement contre les HPV.

## Le sport scolaire en chiffres



Chiffres : juin 2019

2 700 000 élèves licenciés dans les fédérations sportives scolaires : 1 050 000 à l'UNSS, 850 000 à l'USEP et 800 000 à l'UGSEL

20 000 élèves et parents vice-présidents des AS du second degré

35 conventions signées par le ministère chargé de l'éducation, le ministère chargé des sports, l'USEP et l'UNSS avec des fédérations sportives

3 600 sections sportives scolaires, pour plus de 100 000 élèves.

Une année scolaire 2023-2024 placée sous le thème de l'Olympisme et du Paralympisme